

ECOLE JULES RENARD
8, RUE JEAN ROYER
54710 FLEVILLE-DEVANT-NANCY

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du 22 février 2022

Enseignantes :

Mmes Cardona, Deshayes, Duhaut, Fechtig, Renier.

Parents titulaires :

Mmes Klein, Marguelon, De Bovadilla,
M. Weier

Mairie : Mme Pecorari.

Excusés :

Mme Doan (IEN)
M. Boulanger (Maire)
M.Mme Anty, Jambois, Thiriet, Michel (parents)

La séance débute à 17h45.

ORDRE DU JOUR

1. EVOLUTION DU PROJET D'ECOLE
2. VIE DE L'ECOLE
3. TRAVAUX MAIRIE
4. PAROLE AUX ELUS
5. QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Madame Duhaut remercie chaleureusement ses collègues et notamment Mme Renier qui a parfaitement assuré l'intérim de direction pendant toute la durée de son congé maternité.

1- EVOLUTION DU PROJET D'ECOLE

Voici les modalités pédagogiques envisagées pour cette année en fonction des axes proposés :

Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers de chacun

- Pour améliorer les compétences de nos élèves, nous allons :
- Harmoniser nos pratiques du CP au CM2 en production écrite.
- Poursuivre l'utilisation des TICE sous forme d'ateliers (classes dédoublées avec l'aide d'Alexia Blond, la personne volontaire en service civique) : ateliers d'écriture, exploitation de l'ENT ONE, Logiciel LALILO.
- Proposer un travail sur la calligraphie inter-cycles avec le thème de l'alphabet (compétences en français et en arts plastiques). L'affichage se fera sous forme d'une exposition permanente dans l'école.

Axe 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements

- Utiliser des supports créés l'an dernier (des supports d'apprentissage qui suivront les élèves de classe en classe et dans différents domaines au sein d'un même cycle (cahiers au CP et CE1).
- Rédiger des programmations communes par cycle. En 2021/22, notre attention se portera sur les langues vivantes et l'EMC, plus particulièrement sur le thème de la laïcité.
- Regrouper les élèves par niveau de classe pour certaines matières afin d'optimiser la progression des contenus enseignés en Histoire et Géographie au cycle 3 et Espace et Temps au cycle 2 lors d'un décroisement.
- Utiliser des classeurs de suivis de chaque cohorte d'élèves, en particulier des élèves à besoins éducatifs particuliers afin de faire suivre toutes les informations importantes les concernant (CR de réunions, PAP, PPRE, PPS, informations diverses, ...)
- Renforcer le lien école/famille en augmentant la fréquence des entretiens avec les parents et avec les partenaires (RASED, mairie, orthophonistes, CMP, ergothérapeutes, etc.).
- Impliquer les élèves lors de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre autour du Maire de la commune et de son adjoint, en particulier avec l'apprentissage de chants et de poèmes.
- Renforcer les liens GS/CP par le décroisement des deux niveaux (les CP viennent présenter une lecture ou autres aux GS et les GS, par petits groupes, passent une partie de la matinée dans la classe de CP) + une visite de l'école aux futurs CP avec goûter
- Renforcer la liaison école-collège grâce à l'utilisation de la fiche de liaison, en particulier pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (PPRE passerelle, PAP). Proposer aux CM2 un exposé de la vie collégienne par d'anciens élèves de l'école inscrits en 6^{ème} au collège Monod.

Axe 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite

- Présenter aux parents un relevé mensuel indiquant le nombre de retards pour chaque élève s'inspirant du fonctionnement du collège.
- Renforcer le lien école/famille autour d'une manifestation conviviale concernant l'ensemble du groupe scolaire (maternelle/élémentaire) : organisation conjointe du marché d'hiver.
- Faire participer les élèves à deux conseils d'école des enfants au cours de l'année. Les classes sont représentées par des délégués. Ils se réunissent pour évoquer ensemble et en présence de la directrice, « la vie à l'école ».
- Organiser un conseil coopératif de manière hebdomadaire en CP/CE1 et des temps de parole et de régulation dédiés au bon fonctionnement de la classe dans les autres niveaux.
- Participer à une sortie scolaire impliquant tous les élèves de l'école.
- Organiser une demi-journée jeux coopératifs en mélangeant les classes. Lors d'une demi-journée, proposer des ateliers variés, découvrir une association caritative promouvant l'alphabétisation d'orphelins du Bénin, « Amis d'gens », puis mettre en place une correspondance écrite avec les enfants béninois.
- Participer à des sorties communes pour améliorer la cohésion du groupe classe (sport : USEP, arts : opéra, ...). Participer au dispositif école et cinéma et assister à 3 projections dans l'année. (une sortie par trimestre)
- Développer l'idée d'appartenance à une communauté éducative en faisant participer tous les élèves de l'école à un projet artistique fédérateur sur le thème « des œuvres dans les classes », proposé par la conseillère pédagogique en arts plastiques.

- Former les élèves du CM2 à des activités USEP sur le thème de l'handisport permettant l'encadrement des autres élèves (CP au CM1) de l'école lors d'activités sportives sur le même thème.
- Mettre en place et développer l'ENT de l'école.
- Faire intervenir l'infirmière scolaire dans toutes les classes pour aborder plusieurs thèmes (sommeil, alimentation, puberté, écrans, amélioration de l'estime de soi, ...)

2- VIE DE L'ECOLE :

A. **Situation sanitaire rappel du dernier protocole en vigueur**

Le protocole sanitaire a évolué à 4 reprises depuis la rentrée de janvier, En espérant que la procédure se stabilise quelque temps, voici le récapitulatif du protocole sanitaire niveau 2 en vigueur actuellement

* Le protocole sanitaire est passé du niveau 3 au niveau 2 dans le premier degré pour l'ensemble du territoire métropolitain au retour des congés d'hiver.

Ce changement signifie notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure à ce stade requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.

* S'agissant du dépistage :

- A compter du 28 février, soit quatre semaines après le pic épidémique, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;
- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires. Cette mesure de simplification est appliquée depuis la rentrée du 21 février.

De futurs allègements pourront être envisagés si l'amélioration de la situation sanitaire se poursuit au cours des prochaines semaines, en lien avec les allègements qui pourraient être retenus en population générale.

* Il n'existe pas sur notre circonscription de centre d'accueil pour les enfants de parents soignants et il est impossible de brasser les élèves dans les autres classes, d'autant plus si les élèves sont cas-contacts. Par conséquent, en cas de non remplacement d'un enseignant en arrêt de travail, nous ne pouvons pas accueillir les enfants de la classe concernée.

La situation sanitaire actuelle nous impose un contexte très compliqué pour les grands comme pour les plus jeunes. L'équipe enseignante est tout à fait consciente des efforts que la situation impose aux parents.

Soyez assuré-e-s de notre sincère reconnaissance à votre égard. Il s'agit d'un effort collectif et les enseignantes ne se sont pas ménagées non plus pour que les enfants puissent continuer à suivre la classe au mieux.

L'équipe enseignante remercie particulièrement les membres de l'ACM et son directeur : Monsieur Lesniak pour leur collaboration. La communication est quotidienne et efficace pour affronter ensemble cette période difficile.

B. Animations réalisées

Deux séances d'initiation au handball pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1.

Ecole et Cinéma : La belle et la bête pour les CP/CE1 et CE1/CE2 et Un conte peut en cacher un autre.

Après-midi lancer avec le matériel de l'USEP pour toutes les classes mis en place par les élèves de CE1/CE2

Exposition des objets de Noël réalisés par les élèves le 16 décembre.

Journée autour du tennis pour les CM2 : Les enfants ont participé à des ateliers le matin et sont allés voir des matchs de professionnels l'après-midi dans le cadre de l'Open de Tennis.

Séances d'initiation au handball encadrées par Anaïs Padovan (du Handball Club Flavigny-Fléville-Richardménil, via le Comité 54 HB). Elles concernent les classes de classes de ce1/ce2 et ce2/cm1. Deux séances ont déjà eu lieu, la suivante est prévue fin février.

En novembre : intervention de l'infirmière scolaire auprès des CE2 pour faire un bilan médical individuel.

C. Modifications de calendrier dues à la crise sanitaire

A notre grand regret, nous avons dû annuler certaines activités, à commencer par la tenue du marché de Noël, qui devait fédérer tout le groupe scolaire Jules Renard et qui avait demandé du temps de préparation aux enseignantes organisatrices soutenues par la mairie et les parents d'élèves.

- L'animation handisport qui devait concerner toutes les classes n'a pas pu être maintenue également. Les CM2 ont tout de même été formés à l'animation d'ateliers USEP sur le thème de l'handisport afin de pouvoir reporter ces animations ultérieurement maintenant que la situation sanitaire permet de brasser les enfants de différentes classes.
- Le report d'une sortie scolaire, imaginée au départ sous forme de sortie à la neige et qui concernait toute l'école. La situation sanitaire nous a contraintes à repousser ce projet.
- Le collège a annulé tous les Conseils Ecole Collège prévus jusqu'à la fin de l'année.
- Afin de tenir compte de la situation sanitaire, le Ministre de l'éducation nationale a décidé de reporter les évaluations nationales « Point d'étape CP ». Elles devaient initialement se tenir du 17 janvier au 4 février. Elles débiteront le 28/02.

D. Animations et sorties prévues.

Nous maintenons néanmoins des animations, et tout d'abord, des animations en EPS :

- la poursuite des animations « découverte du handball ».
- les animations USEP :

Coopération pour les CE2/CM1 et CM2 le 24/02/22

Cirque CP/CE1 et CE1/CE2 le 25/02/22

Hockey pour le cycle 2 le 7/03/22

- La poursuite du projet Ecole et Cinéma est possible en faisant bien attention aux gestes barrières comme nous le faisons depuis la rentrée. La deuxième séance est prévue vendredi 4/03/22 au cinéma Royal à Saint Max.

Les CP/ce1 et ce1/ce2 iront voir *Les aventuriers*

Les ce2/cm1 et cm2 iront voir *Bovines*

- L'intervention de l'infirmière scolaire Mme Anne-Marie Matlosz, au mois de mars pour évoquer les thèmes de l'estime de soi en CE1/CE2, la puberté en CM2 et les émotions en CE2/CM1.

- L'engagement auprès de l'association Amis d'gens, dont les bénévoles interviendront les 10 et 11 mars 2022 au sein des classes pour animer des ateliers.

Cette association humanitaire nancéienne, regroupe des étudiants en médecine, ergothérapie, kinésithérapie et soins infirmiers. Depuis 2005, l'association a établi un double partenariat avec la mairie et l'orphelinat *La Providence* de Lokossa, au Bénin.

Ces étudiants interviennent au sein des établissements scolaires de notre région pour présenter la culture et du mode de vie béninois.

- Le projet de sortie scolaire de toute l'école est en cours d'élaboration et devrait se dérouler au 3ème trimestre.

Toutes ces activités auront lieu sous réserve que le contexte sanitaire nous le permette.

E- Point Sécurité :

Actuellement, l'ensemble du territoire est maintenu au niveau VIGIPIRATE « SECURITE RENFORCEE – RISQUE ATTENTAT ».

Nous ferons prochainement de nouveaux exercices d'entraînement au confinement ou à l'évacuation pour risques d'incendies ou risques majeurs.

F. Divers

- La coopérative scolaire a offert cette année encore, un livre à chaque enfant.

- Point évoqué au premier CE : retards à l'école

L'équipe enseignante constate que les parents ont bien pris en compte les remarques faites au 1^{er} conseil d'école concernant les retards les matins. Nous n'avons plus à les déplorer, hormis une exception, la ponctualité est de mise depuis la rentrée de janvier.

- Centre de vaccination : des flyers ont été distribués aux élèves à la demande de la mairie concernant la mise en place d'un centre éphémère de vaccination spécial 5-11 ans à Ludres. Ce qui a suscité des discussions entre les élèves.

- Installation de capteurs CO2 dans deux classes de l'école.

La mairie a installé des capteurs Class'air. Cet outil permet, en temps réel, une information précise sur la qualité de l'air de la salle de classe.

Mme Pecorari précise que cette démarche a été faite en lien et à la demande de l'ALEC.

3- TRAVAUX MAIRIE

Nous tenons à remercier la mairie et à souligner la rapidité d'intervention de leurs agents du service technique :

- Débouchage des sanitaires,
- Distribution de bouteilles d'eau lors de la coupure d'eau
- Réparation en urgence du système de chauffage le jour de la rentrée de janvier
- Intervention lors de coupures d'électricité etc.

De nouvelles serrures à clés électroniques ont été installées dans toute l'école.

4- PAROLE AUX ELUS

Travaux mairie :

Changement porte d'entrée

Nouveaux WC garçons, pause de lavabos type « auges », 4 urinoirs, un WC PMR, placard fermé pour les produits ménagers.

Nouveau bureau de la directrice et ouverture directe avec la classe contigüe, pôle infirmerie

Pause de 2 visiophones au rez-de-chaussée.

Création deux places de stationnement PMR devant l'école.

Mme Pecorari note la demande de pause d'un placard fermé salle 6.

Un comité de pilotage « ACM » aura lieu le mardi 5 avril à la mairie. Des représentants de parents d'élèves et la directrice de l'école y sont conviés.

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) a été mis en place par la municipalité. Un calendrier a été établi jusqu'en juillet. L'objectif est dans un premier temps de recenser les idées des enfants élus (ex : création d'un skate parc)

5- QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES : RAS

La date du prochain conseil d'école est fixée au **Mardi 28 Juin 2022 à 17H45**

La séance est levée à 19h.

Mme Duhaut

Mme Renier

Signatures des représentants de parents d'élèves :

Directrice :

Secrétaire :